

PAO – Publication assistée par ordinateur

31 janvier, 1^{er} février 2011 – 3 h

PPA – 4^e année Marketing

Partiel : travaux pratiques avec Photoshop (à propos de typographie...)

Attention!

Pensez à sauvegarder vos fichiers originaux et de travail avant de les modifier...

Énoncé

A. Recherche et préparation préliminaires à l'épreuve

Par groupe de 2, 3 ou 4 étudiants

À partir de la sélection faite d'un typographe et de l'une de ses créations de police de caractère [cf. la liste au format PDF – Rubrique Image numérique (cours 7)], vous réalisez une recherche de documents qui doit comprendre impérativement le jour du partiel :

Pour l'iconographie¹

- 3 exemples par étudiant d'utilisation du caractère choisi,
- un portrait par groupe du typographe (dessin, peinture, photographie, etc.).

Pour le texte²

- un texte par groupe de biographie synthétique présentant les faits marquants de la vie du typographe.

Pour la mise en page³

Le principe est défini en groupe et validé avant le jour du partiel.

Notes :

1. L'iconographie peut prendre toutes les formes, prises de vue, numérisations, copies d'écran, fichiers issus du réseau internet... sous réserve qu'elle soit identifiable (indication de la source : auteur, titre, date, nature du document, format d'origine, lieu, url, etc.), exploitable numériquement (formats de fichier de type image numérique : .JPG, .EPS, .PDF, etc.) et d'une définition compatible avec la taille du fichier de travail (attention aux images inférieures à 480 pixels de large ou de haut!).

2. Le texte que vous prendrez soin de relire et de corriger si nécessaire, ne doit pas excéder 1000 signes (espaces compris). Il est enregistré dans un format de fichier compatible avec le traitement de texte Microsoft Word (.DOC, .RTF).

3. Le principe de mise en page retenu peut prendre la forme d'un plan côté dessiné sur papier ou d'un fichier informatique respectant le cahier des charges ci-dessous.

Le site de suivi de cours est accessible à l'URL :

<http://ppa.virginiapearl.com/>

B. Cahier des charges éditorial et technique

À partir des documents collectés

Vous réalisez une édition numérique « multipage » mettant en œuvre votre connaissance des fonctions du logiciel Adobe Photoshop selon les informations détaillées ci-après.

Trois modèles de pages :

La couverture

Contenu éditorial imposé

- Le nom de la police de caractère
- Le prénom et le nom du typographe
- La mention **Dossier-mémoire « typographe et typographie »**
- Les prénoms et les noms des étudiants composant le groupe
- Le numéro attribué au groupe sous la forme **#01** pour le groupe 1, **#02** pour le groupe 2, etc.
- La classe sous la forme **4MC1** ou **4MC2** ou **4MC3** ou **4MC4**
- Le nom de l'école sous la forme **Pôle Paris alternance**
- La date de l'édition sous la forme **Année 2011**

La page de biographie

Contenu éditorial imposé

- Le texte de biographie
- Le portrait du typographe
- Le rappel du prénom et du nom du typographe et de sa typographie
- La mention de la partie ou rubrique de l'édition sous la forme **Biographie**
- L'indication du folio (ou numéro de pagination)

La page d'exemple d'utilisation du caractère

Contenu éditorial imposé

- Une ou plusieurs illustrations (en fonction de la pertinence de leur juxtaposition)
- La (ou les) légende(s) de(s) illustration(s) **et/ou** les informations relatives à leur source
- Le rappel du prénom et du nom du typographe et de sa typographie
- La mention de la partie ou rubrique de l'édition sous la forme **Exemple d'utilisation**
- L'indication du folio (ou numéro de pagination)

Notes :

1. À ces contenus imposés, il est possible d'ajouter tout ce qui vous apparaît utile à informer et guider le lecteur : textes, images, éléments graphiques.

B. Cahier des charges éditorial et technique (suite)

La mise en page et la typographie des textes d'information :

Dans le format fixé (cf. *Informations techniques* au point suivant), vous hiérarchisez et organisez l'information selon le principe de mise en page¹ que vous avez défini en groupe ou à partir du gabarit proposé au téléchargement : [gabarit au format PSD zippé \(environ 16 ko\)](#) – Rubrique Image numérique (cours 7).

Au moyen des Groupes de calques² (menu de la Fenêtre *Calque/Nouveau groupe*), vous organisez votre travail en réunissant les calques constituant chaque modèle de page (fond de page, couverture, biographie, pages d'exemple).

Tous les éléments, groupe de calques ou calques, **sont nommés de manière à être clairement identifiés.**

Éléments de mise en page imposés et d'organisation du fichier de travail

Un fond commun à toutes les pages pouvant contenir aplats colorés, images ou objets graphiques (lignes, formes, motifs, etc.), **est à réaliser.**

Il constitue un système graphique récurrent dont la fonction peut être de définir des zones d'information dans la page ou un simple jeu décoratif.

Tous les textes de l'édition (biographie, titres, légendes, etc.) sont composés en **Franklin Gothic** dans les styles **Book, Demi Condensed, Heavy.**

Les informations techniques du fichier de travail :

- Largeur x hauteur : **4096 x 3072 pixels** (soit ± 346 x 260 mm)
- Résolution : **300 DPI**
- Mode couleur et codage : **RVB 8 bits**
- Format d'enregistrement du fichier : **.PSD (avec calques)**

Notes :

1. Afin d'assurer la précision de votre montage, vous utilisez les repères magnétiques (menu *Affichage/Magnétisme/Repères*) disponibles depuis les règles (menu *Affichage/Règles*) ou positionnables *via* le menu *Affichage/Nouveau repère...*

Le gabarit disponible au téléchargement utilise un principe de repères espacés de 220 pixels du bord extérieur du format et d'un repère indiquant la moitié verticale du format. Il est bien entendu possible de modifier ou d'enrichir ce gabarit.

2. À l'identique des calques, il est possible depuis la Fenêtre *Calque* de modifier le niveau de plan d'un groupe par rapport à un autre, de l'afficher ou de le masquer, de le dupliquer, de le supprimer...

C. Les fichiers à livrer : détail et modalités

À partir de votre modèle de page d'exemple

Vous complétez votre document d'exemples que vous avez collectés, soit une page supplémentaire par étudiant présent dans le groupe.

Partiel – Partie 1

Après avoir vérifié la validité de vos travaux, enregistré votre fichier de travail, vous procédez au changement de résolution et au rééchantillonnage¹ en prenant soin de conserver les calques et les groupes selon le cahier des charges suivant :

- Largeur : **640 pixels**
- Résolution : **72 DPI**
- Mode couleur et codage : **RVB 8 bits**
- Format d'enregistrement du fichier : **.PSD**
- options : calque **coché** – Si l'option se présente, maximiser la compatibilité **coché**.

Le nom d'enregistrement pour ce fichier respecte le principe :

20110131-MC1-GROUPE01-MEP.psd

Soit

AAAAMMJJ-CLASSE-GROUPE-NONDUFICHER.suffixe

Votre travail terminé et contrôlé, vous adressez par courrier électronique à agulphe@my-itcampus.com votre fichier en pièce jointe en conservant l'objet « **Partiel 1** » attribué automatiquement (si vous utilisez les liens proposés dans la page de suivi de cours).

Dans le corps du message, vous indiquez **vos noms, vos prénoms et numéro de groupe**.

Notes :

1. Attention, prenez soin de conserver votre fichier de travail à pleine définition.

C. Les fichiers à livrer : détail et modalités (suite)

Partiel – Partie 2

À partir du fichier rééchantillonné, vous procédez à l'enregistrement de chacune des pages (couverture, biographie, pages d'exemple) selon le cahier des charges suivant :

- Largeur : **640 pixels**
- Résolution : **72 DPI**
- Mode couleur et codage : **RVB 8 bits**
- Format d'enregistrement du fichier : **.JPG**
- options : qualité élevée (**8**) – format de base (**standard**).

Les noms d'enregistrement pour ces fichiers respectent le principe :

20110131-MC1-GROUPE01-MEP-01.jpg

Soit

AAAAMMJJ-CLASSE-GROUPE-NONDUFICHER-NUMÉRODEPAGE.suffixe

Votre travail terminé et contrôlé, vous adressez par courrier électronique à agulphe@my-itcampus.com vos fichiers en pièces jointes en conservant l'objet « **Partiel 2** » attribué automatiquement (si vous utilisez les liens proposés dans la page de suivi de cours).

Soit :

- **5 fichiers** pour les **groupes de 2 étudiants** (couverture, biographie, 3 pages d'exemples) : N^{os} de pages de **01 à 05**
- **6 fichiers** pour les **groupes de 3 étudiants** (couverture, biographie, 4 pages d'exemples) : N^{os} de pages de **01 à 06**
- **7 fichiers** pour les **groupes de 4 étudiants** (couverture, biographie, 5 pages d'exemples) : N^{os} de pages de **01 à 07**

Dans le corps du message, vous indiquez **vos classe, vos noms, vos prénoms et numéro de groupe**.

Notes :

1. Avant de procéder à l'*Enregistrement sous...* depuis le menu *Fichier*, vous prenez soin de n'afficher que les groupes de calques nécessaires à vos pages au moyen de l'icône signalée par un œil dans la fenêtre *Calque*.

L'*Enregistrement sous...* d'un fichier PSD multicalque dans un format ne gérant pas les calques comme le JPEG, a pour conséquence l'activation automatique de la fonction *En tant que copie* dans la boîte de dialogue d'enregistrement.

D. Déroulement de l'épreuve

Les documents, notes et supports de cours sont autorisés.

Un support de stockage numérique est requis. Il permet à chaque étudiant d'apporter les fichiers préparés pour l'épreuve ainsi que la copie des travaux réalisés.

Accompagnées la première heure de cours, la durée de l'épreuve est de 2 heures.

Un délai de 72 heures est accordé pour la finalisation du montage et l'envoi des travaux.

- pour la classe de MC1 : le 3 février, 13 h
- pour la classe de MC2 : le 3 février, 17 h
- pour la classe de MC3 : le 4 février, 13 h
- pour la classe de MC4 : le 4 février, 17 h

Tous les courriers reçus au-delà de ces délais sont considérés irrecevables.

Les dates et heures d'enregistrement intégrées aux fichiers font foi (données EXIF).

E. Principe de notation¹

La notation sur un total de **20 points** est établie comme suit :

Partie 1 (pour un total de 14 points maximum)

- **sur 4 points** pour le respect du **cahier des charges éditorial**
(+ de 4 erreurs : 0 pt – de 1 à 3 erreurs : 2 pts – sans erreur : 4 pts).
- **sur 4 points** pour le respect du **cahier des charges technique** (inclus l'organisation de la fenêtre calque)
(+ de 4 erreurs : 0 pt – de 1 à 3 erreurs : 2 pts – sans erreur : 4 pts).
- **sur 2 points** pour la **précision du montage**
(approximatif : 0 pt – précis : 2 pts).
- **sur 2 points** pour la **qualité de l'iconographie**
(faible qualité : 0 pt – bonne qualité : 2 pts).
- **sur 2 points** pour l'**organisation/hiérarchisation** de l'information (mise en page)
(faible lisibilité : 0 pt – bonne lisibilité : 2 pts).

Partie 2 (pour un total de 6 points maximum)

- **1 point** par fichier pour le respect du **cahier des charges** (0 pt hors cahier des charges).

Pour les groupes de 2 ou de 4 étudiants, un coefficient est appliqué.

Note :

1. Afin de répondre à tout litige quant aux notes attribuées, vous conserverez vos fichiers sans y apporter de modification après l'épreuve. Ils seront le cas échéant, la seule valeur de contrôle entendue et acceptée pour réévaluer vos résultats.